

J'ai été séduite par la méthode d'enseignement de l'École de droit



Rencontre avec Flora Drapp, diplômée 2021

POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE VOTRE PARCOURS ACADÉMIQUE ?

J'ai obtenu une Licence en droit à la faculté de droit d'Aix-en-Provence et, en parallèle deux diplômes universitaires l'un en sciences pénales, l'autre en sciences juridiques et morales. Puis, j'ai été séduite par la méthode d'enseignement de l'École de droit de Sciences Po qui intègre une composante pratique très intéressante. J'ai ainsi rejoint le [master Droit économique](#).

POUR QUELLES RAISONS AVEZ-VOUS CHOISI LA SPÉCIALITÉ ENTREPRISES, MARCHÉS, RÉGULATIONS PROPOSÉE AU SEIN DU MASTER DROIT ÉCONOMIQUE ?

J'ai choisi la spécialité [Entreprises, marchés, régulations \(EMR\)](#) car je souhaitais avoir une base solide en droit des affaires. Les diverses thématiques juridiques qui gravitent autour du monde des affaires sont fascinantes à appréhender, et ce, d'autant plus lorsqu'elles sont enseignées par des praticiens du droit. Ces derniers mettent le curseur sur des tendances insoupçonnées qui se dessinent progressivement telle que l'irruption du droit de la concurrence dans le droit commun des obligations.

Comprendre le droit directement avec des praticiens offre une aubaine à la fois pour appréhender concrètement l'environnement juridique dans lequel nous allons composer mais surtout pour comprendre qu'on peut penser et repenser le droit, sans être cloisonnés. Aujourd'hui les frontières bougent et de nouveaux enjeux irriguent le monde des affaires (protection des données personnelles, questions de compliance...). Au sein de la spécialité EMR vous allez les comprendre, les décortiquer et les restituer notamment au sein de divers exercices de plaidoiries.

Exercices que vous réalisez souvent à plusieurs, ce qui est très formateur. J'ai beaucoup mieux appris en confrontant mon point de vue avec celui d'autres étudiants qu'en réfléchissant toute seule. On saisit les faiblesses de son propre raisonnement juridique et on apprend à argumenter collectivement.

QUEL EST VOTRE PROJET PROFESSIONNEL ?

Je souhaite être avocate. J'aimerais beaucoup enseigner en parallèle, mais dans un second temps.

QUELS PROJETS EXTRA-SCOLAIRES AVEZ-VOUS PU RÉALISER LORS DE VOS ANNÉES À L'ÉCOLE DE DROIT ?

J'ai réalisé un [projet collectif](#) sur le droit d'accès à l'eau pour tous. En quelques mots, avec trois autres étudiants nous avons recueilli les témoignages de dizaines de personnes non sédentarisées (gens du voyage, sans domicile-fixe, migrants) qui n'ont - au XXI^e siècle - toujours pas accès à l'eau. Notre objectif était de porter leur voix, ce que nous avons tenté de faire en organisant un colloque en partenariat avec l'Académie de l'Eau.

J'ai eu la chance de pouvoir participer au Programme Wintegreat (partenaire de [Sciences Po Refugee Help](#)) qui permet aux étudiants de Sciences Po d'accompagner la réinsertion professionnelle des personnes réfugiées politiquement. On accompagne quotidiennement un participant pour l'aider à construire son projet professionnel et on noue des liens forts. Ce fût une expérience humaine très puissante.

J'ai remporté le [Concours de plaidoiries](#) de l'École de droit de Sciences Po organisé par [l'Association des juristes de Sciences Po \(AJSP\)](#) en partenariat avec le Cabinet Temime et Associés dans la catégorie "Procureur" (édition 2021). Ce concours prend la forme d'une audience de comparution immédiate consistant pour les uns à requérir une peine adéquate, et pour les autres à assurer la défense des prévenus. Expérience unique et très formatrice que je vous conseille de tenter.

QUELS SOUVENIRS GARDEZ-VOUS DE VOS ENSEIGNANTS ?

J'ai eu des professeurs extraordinaires, tous issus de professions différentes : avocat général près de la Cour de cassation, avocats à la Cour, professeurs des universités, magistrats, juristes d'entreprise.

Avant de rejoindre Sciences Po je pensais que le droit était figé, ou - pour le dire poétiquement - une ligne d'horizon qui ne tangue véritablement que lorsque le législateur ou les hauts magistrats le décident. Aujourd'hui, je n'ai plus du tout la même vision. J'ai le sentiment que tous les praticiens ont un rôle à jouer, tous les jours dans les tribunaux comme dans les salles de classes en formant les esprits. La méthode d'enseignement de l'École de droit y est pour beaucoup. Des enseignants passionnants, ça construit nécessairement des générations d'étudiants passionnés.

- **Flora Drapp**, diplômée 2021 du master Droit économique spécialité Entreprises, Marchés, Régulations (EMR).